

Formation Technique du 12 octobre 2011
à 9 heures à L'ESIEA, 9 rue Vésale, 75005 PARIS, Métro Gobelins
Accueil à partir de 8 heures 45

**Les préjudices dans la procédure expertale -
typologie et évaluation**

Président
S. Migayron

Présidents d'honneur
JR. Lemaire
P. Jacquemin
S. Lipski
N. Hattab

Vice-président
D. Saliba

Secrétaire général
J. Dunat

Trésorier
M. Entat

**Autres membres du
comité directeur**
P. Bajon
F. Cleuet
JL. Courteaud
Y. Léon
M. Otter
M. Roukine
JF. Tyrode

Le recensement des préjudices et leur valorisation sont des points clés de la démarche de l'expert judiciaire, ou de partie.

La journée permettra d'aborder la typologie des préjudices et leur valorisation. Une réflexion plus large sur la place du préjudice dans les travaux de l'expert sera proposée.

9:00	9:15	S Migayron	Ouverture – enjeux et perspectives
9:15	10:00	J Melin	Le panorama des préjudices selon les litiges Evaluation des contrefaçons – contextes et démarches
10 :00	10:45	D Fouquet, Juge du TC de Paris M. Lucquin délégué général aux mesures d'instruction	Les attentes du magistrat sur le fond – sur la forme
10:45	11:00		Pause
11 :00	11:45	S Lipski et Me Chatain	Evaluation des pertes de chance et gains manqués
11:45	12 :30	L Saccomani	la valorisation des temps et des éléments financiers
12:30	14:30		Déjeuner
14:30	15:15	Me F Brousse Me R Bricard et 2 experts	Le préjudice une question centrale qui conditionne le précontentieux et structure l'expertise
15:15	16:00	Me R Bricard	Les clauses exonératoires de responsabilité dans un monde post-Faurécia
16 :00	16 :15		Pause
16 :15	17 :00	F Cleuet	Retour d'expérience : évaluation d'une concurrence déloyale par croisement de bases de données – résultats et démarche
17 :00	17:15	S Migayron	Conclusions et clôture